



Compte rendu du CTMJS du 23 avril 2021

La DGRH de l'Education Nationale ne veut pas d'instances de dialogue social spécifiques à jeunesse et sports sur les territoires

Suite à un vote unanime contre le projet d'arrêté relatif aux comités sociaux d'administration (CSA), un CTM était reconvoqué à ce sujet. EPA y a porté le même amendement que lors de la séance première afin de créer par arrêté ces instances dédiées au niveau local.

Les sujets Jeunesse et Sports seront donc fondus dans les ordres du jour -s'ils y figurent- de l'Education Nationale.

Nous n'avons toujours pas de réponse à nos courriers intersyndicaux. La DGRH nous a promis que les ministres nous répondront mais « après » donc trop tard...

Les votes des syndicats ont été unanimes contre le projet de l'administration.

Les interventions des syndicats du champ du sport donnaient à voir que leur préoccupation n'était pas celle du dialogue au niveau territorial, mais celle des effectifs, importante certes mais pas à l'ordre du jour. Ce qui donnait à voir à l'Administration que finalement des organisations syndicales pouvaient s'accommoder d'une seule instance nationale de dialogue.

Pourtant à l'avenir, des instances locales de dialogue opérationnelles pour le champ JS auraient justement pu permettre de peser sur la question des effectifs et des plans de recrutements au plan local.

Nous ne pouvons que regretter une fois de plus l'absence de Solidaires dont nous aurions aimé connaître la position sur l'organisation du dialogue social.

Nous retiendrons que les directions métiers n'avaient même pas été invitées, que les cabinets des ministres non plus. Seul le SG MEN était présent et a soutenu les décisions sur les deux sujets. La DGRH a pris la main sur les instances de dialogue et se place dans la position du messenger ... mais surtout du gestionnaire. En cela les ministères sont perméables aux logiques managériales dominantes.

Marie-Christine BASTIEN
Pierre LAGARDE